



Etat-major cantonal  
de conduite

Chef de l'Etat-major  
cantonal de conduite

Gollion  
Case postale 80  
1305 Penthelaz

Aux municipalités des communes  
vaudoises

Réf. : DFX / emi

Gollion, le 26 octobre 2020

## **COVID 19-2 / Dispositif de pilotage - votre répondant régional**

Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs les Conseillers municipaux,

Vous n'êtes pas sans savoir que la situation sur le plan sanitaire se dégrade avec une ampleur et une vitesse préoccupantes. Aussi, constatant une situation extraordinaire au sens de l'article 12 de la loi sur la protection de la population, le Conseil d'Etat a déclenché en date du 23 octobre 2020 le plan ORCA, sous la direction de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC). Pour faciliter les collaborations avec les différents partenaires régionaux ainsi qu'avec les communes, il a également décidé de mettre en place quatre Etats-majors régionaux de conduite (EMR) qui sont mis sur pieds en se basant sur l'organisation territoriale des arrondissements sanitaires. Le domaine socio-sanitaire et la coordination des partenaires sous la responsabilité du Département de la santé et de l'action sociale seront eux aussi impliqués dans ces Etats-majors.

Un préfet sera intégré dans chacun des quatre EMR afin d'assurer le lien avec les communes et de régler les problèmes/questions politiques, juridiques le plus proche possible de la sphère d'influence. Les préfets auront notamment pour mission, pour les communes relevant du secteur concerné, de s'assurer de l'application des décisions du Conseil d'Etat respectivement de l'EMCC.

Par ce biais nous souhaitons que le processus collaboratif entre canton et communes ainsi que les échanges d'information entre ces deux niveaux politiques soient améliorés grâce à la présence d'un préfet au sein de ces structures de conduite décentralisées placées sous la responsabilité de l'EMCC.

Dès lors, pour toute question liée au coronavirus, je vous invite à prendre contact directement au numéro suivant 021 338 09 00 ou à l'adresse e-mail [pcr-ouest.triage@vd.ch](mailto:pcr-ouest.triage@vd.ch) correspondant au poste de conduite régional de votre commune. Ce numéro sera opérationnel dès le 28 octobre 2020 du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00.

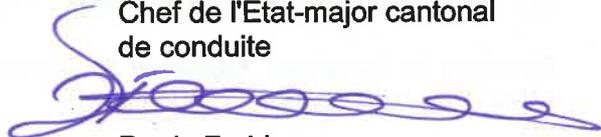
De plus, dès cette semaine vous recevrez à nouveau un bulletin renseignement et ce chaque mercredi. Il va de soi que l'EMCC reste à votre disposition en cas de problème. En cas d'urgence ou de besoins particuliers vous pouvez joindre le poste de commandement des opérations au 021 338 08 10 ou à l'adresse e-mail [pco.triage@vd.ch](mailto:pco.triage@vd.ch).



**COVID 19-2 / Dispositif de pilotage - votre répondant régional**

En vous remerciant de l'attention portée et de votre précieuse et indispensable collaboration, je vous prie de croire, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs les Conseillers municipaux, à l'assurance de ma considération distinguée.

Chef de l'Etat-major cantonal  
de conduite



Denis Froidevaux

*Annexes :*

- Arrêté du Conseil d'Etat de Vaud
- Directives

*Pour info :*

- Corps préfectoral
- C DIT
- SG DIT
- C DES
- CEM EMCC
- Triage EMCC
- UCV
- AdCV